

Contrat d'Interface Remettant

Collecte FATS

—

Collecte sur l'activité des filiales étrangères des groupes bancaires français (FATS)

Correspondants Banque de France

Correspondant Métier

...

Direction de l'Organisation et des Développements

Service de Développement pour les Études, les Statistiques et la
Supervision bancaire (SDESS)

OneGate-support@banque-france.fr

Table des matières

Table des matières	3
1 Introduction.....	5
1.1 Définition des termes	5
1.2 Calendrier prévisionnel	5
1.2.1 Phase de test	5
1.2.2 Production	5
2 Périmètre de la collecte	5
2.1 Contexte	5
2.2 Fréquence de remise des états	6
3 Principes d'accréditation d'un remettant	6
4 Fonctionnement de la collecte.....	6
4.1 Canaux de transmission.....	6
4.2 Description des canaux de transmission utilisés dans le cadre de la collecte FATS.....	6
4.2.1 Remise par fichier XML.....	6
4.2.1.1 Mode de chargement	7
4.2.1.2 Format et règle générale de codage des champs	7
4.2.1.3 Spécification du fichier XML de remise	7
4.2.1.4 Spécifications des champs de la tête (Administration).....	9
4.3 Spécifications des champs du rapport « Enquête sur l'activité des filiales étrangères des groupes bancaires français ».....	10
4.3.1 La balise <Report>	10
4.3.1.1 Formulaire « Formulaire FATS ».....	10
4.3.1.1.1 Description des balises <Item> du Formulaire « FATS ».....	10
4.3.1.1.1.1 Description des balises <Item> de la section « Tête de groupe »	10
4.3.1.1.1.2 Description des balises <Item> de la section « Filiale bancaire française ».....	11
4.3.1.1.1.3 Description des balises <Item> de la section « Filiale non bancaire française »	12
4.3.1.1.1.4 Description des balises <Item> de la section « Filiale étrangère à caractère financier »	13
4.3.1.1.1.5 Description des balises <Item> de la section « Autre filiale étrangère » ...	14
4.3.1.1.1.6 Description des balises <Item> de la section « Succursale étrangère ».....	14

- 4.3.1.2 Exemples de fichier xml de sortie et XSD de fichier en sortie de ONEGATE 15
- 4.4 Contrôle des collectes 15
 - 4.4.1 Les différents niveaux de contrôles..... 16
- 4.5 Outils recommandés pour visualiser le fichier XML 16
- 5 Annexes 18

1 Introduction

L'objet de ce document est de fournir aux établissements déclarants et à leurs maîtrises d'œuvre les règles de gestion et normes de transmission de données de la collecte FATS au travers du guichet OneGate.

1.1 Définition des termes

Les termes définis ci-dessous sont utilisés dans la suite du document :

Remettant	Acteur autorisé à déposer des fichiers pour lui-même ou pour le compte de tiers
Déclarant	Acteur assujéti à une obligation de déclaration (Mobilisateur pour l'Acte de remise et/ou le déclarant individuel pour le bordereau d'information)
Utilisateur BdF	Utilisateur (personne physique) accrédité au sein de la Banque de France, pour réaliser des opérations d'administration ou de suivi sur le guichet et destinataire des déclarations

1.2 Calendrier prévisionnel

1.2.1 Phase de test

L'accès à la nouvelle collecte FATS en homologation est prévu pour les remettants à partir du 01/01/2027.

1.2.2 Production

La mise à disposition de l'évolution 2025 de la collecte FATS sur le portail OneGate de production est prévue dès le 01/01/2027.

2 Périmètre de la collecte

2.1 Contexte

La collecte des données s'effectue principalement par saisie en ligne sur le portail OneGate. Le dépôt de fichier XML reste possible. Après application des règles de contrôle du portail et clôture du formulaire par le remettant, un fichier est généré à destination de la collecte.

2.2 Fréquence de remise des états

La périodicité de remise de la collecte FATS est Annuelle et est attendue à J+40 ouvrés après la fin de l'année sous revue.

3 Principes d'accréditation d'un remettant

La phase d'accréditation permet de vérifier si les remettants sont bien habilités par les déclarants à échanger des informations avec la Banque de France. L'accréditation à ONEGATE est une procédure obligatoire sans laquelle il n'est pas possible de remettre des déclarations à la Banque de France.

L'accréditation ne concerne que les remettants.

Les règles générales permettent d'assurer la cohérence du futur système d'information :

- Aucune remise ne sera acceptée d'un remettant non accrédité à OneGate.
- Si un remettant, accrédité à OneGate, remet des déclarations relatives à des déclarants pour lesquels il n'a pas été accrédité, celles-ci seront rejetées.

4 Fonctionnement de la collecte

4.1 Canaux de transmission

Dans le contexte de la collecte FATS, les canaux de transmission utilisés via le guichet ONEGATE seront :

- **Canal U2A** – Saisie en ligne
- **Canal U2A** – Chargement de fichier XML
- **Canal A2A** – Télétransmission de fichiers XML

4.2 Description des canaux de transmission utilisés dans le cadre de la collecte FATS

4.2.1 Remise par fichier XML

Une remise par fichier XML comporte les données déclarées :

- Pour un même déclarant,
- Pour un même domaine (exemple : FAT)

L'utilisation de fichier XML donne beaucoup de souplesse aux documents qui sont remis. En effet, les données ne sont pas contenues dans des zones fixes (avec l'obligation de remplir la zone), mais dans des champs (entourés de balises XML).

Lors des contrôles effectués en réception par ONEGATE, les fichiers présentant une ou des anomalie(s) sont rejetés (règle de validation non respectée, fichier mal structuré). Ils doivent alors faire l'objet d'un nouvel envoi après correction.

4.2.1.1 Mode de chargement

Le mode standard de chargement du fichier XML est en mode "annule et remplace" : les anciennes données sont remplacées intégralement par les nouvelles. Ce mode de chargement est valable pour un déclarant, un domaine et une période donnée.

4.2.1.2 Format et règle générale de codage des champs

Les règles de codage des champs constituant les enregistrements des fichiers de collecte sont à respecter strictement :

Zone alphanumérique : tous les caractères sont autorisés et la saisie peut être en majuscule ou en minuscule ; les caractères accentués sont autorisés.

Les champs non renseignés (i.e. valeur vide) ne devront pas apparaître dans les fichiers XML.

En cas de modification d'une information (correction), un nouveau fichier complet doit être adressé avec cette modification (mode annule et remplace) pour un déclarant, un domaine et une période de référence.

4.2.1.3 Spécification du fichier XML de remise

Chaque fichier XML de remise se compose de deux parties obligatoires :

La tête, qui contient les données d'administration (date de création du fichier, remettant, etc.).

⇒ Cette partie est unique dans le fichier XML.

Le rapport incluant les données de collecte (montant, nombre, les informations d'identification).

⇒ Cette partie peut se répéter autant de fois qu'il est souhaité d'envoyer de période de déclaration.

Pour les remises ONEGATE, le format de fichier doit suivre les instructions ci-dessous :

Les données collectées au format XML sont enveloppées par la balise <DeclarationReport> contenant :

- La balise <**Administration**> correspond à la tête ONEGATE.
- La balise <**Report**> correspond au rapport contenant données de la collecte.

```
<?xml version="1.0" encoding="UTF-8"?>
<DeclarationReport xmlns="http://www.onegate.eu/2010-01-01">
  <Administration creationTime="AAAA-MM-JJTHH:MM:SS.CCC+GMT">
    <From declarerType="LEI">XXXXXXXXXX</From>
    <To>BDF</To>
    <Domain>EIS</Domain>
    <Response feedback="true">
      <Email>mail_emetteur@xxxx.fr</Email>
      <Language>FR</Language>
    </Response>
  </Administration>
  <Report date="AAAA" code="FATS" close="true">
    .....
  </Report>
</DeclarationReport>
```

Format de fichier

4.2.1.4 Spécifications des champs de la tête (Administration)

Le tableau suivant présente le détail des différents champs de la tête :

Champs	Obligatoire (O) Facultatif (F)	Description
<creationTime>	F	C'est l'attribut de la balise <Administration qui reprend la date de création du fichier (exemple : 2016-08-25T11:03:09.488). Ce champ peut être généré automatiquement par l'application émettrice.
<From>	O	Cette balise représente le déclarant. Pour la collecte FATS le code LEI est la seule valeur possible (donnée alphanumérique de longueur 20).
<To>	O	Identifiant qui caractérise le guichet ONEGATE. La valeur est fixe : « BDF ».
<Domain>	O	Représente le code de la collecte auquel l'instance fait référence. Ses valeurs sont sur trois caractères. Pour la collecte FATS le code est « FAT »
<Response>	O	Contient l'adresse de l'émetteur et le langage de l'avis de dépôt. Une balise à « true » ou « false » indique respectivement si le destinataire souhaite être informé ou non par e-mail dès réception par le guichet du fichier. Dans le cas de l'utilisation de la valeur « false », les balises <Email> et <Language> ne doivent pas apparaître au sein des balises <Response>. La balise <Email> peut contenir uniquement une seule adresse mail. Recommandation : il est recommandé d'utiliser une adresse email générique dédiée aux échanges avec ONEGATE.

4.3 Spécifications des champs du rapport « Enquête sur l'activité des filiales étrangères des groupes bancaires français »

4.3.1 La balise <Report>

La balise <Report> correspond au nom du rapport des données à collecter pour une date d'arrêté donnée. Elle contient plusieurs attributs :

Propriétés	TYPE (*)	Libelle affiché	Longueur maximum	O/F	Commentaires
Code	AN	Enquête sur l'activité des filiales étrangères des groupes bancaires français	/	O	Le code du rapport est fixe : « FATS »
Date	DATE	Date d'arrêté	/	O	La date de déclaration correspond à la date d'arrêté. Elle est sous le format « AAAA ».

4.3.1.1 Formulaire « Formulaire FATS »

Propriétés	TYPE (*)	Libelle affiché	Longueur maximum	O/F	Commentaires
form	AN	Formulaire FATS	/	O	Le code formulaire est : « FATS »

4.3.1.1.1 Description des balises <Item> du Formulaire « FATS »

4.3.1.1.1.1 Description des balises <Item> de la section « Tête de groupe »

Propriétés	Libellé affiché	Type* (Longueur)	O/F	Commentaires
SCTID	Identifiant de la section	AN(9)	O	La valeur est fixe valorisée à « SCT_TGRP »
TGRP_NOM	Nom de l'entité	O	AN(100)	
TGRP_LEI	Code LEI	F	AN(20)	
TGRP_ENTITE	Code entité	CO	AN(32)	
TGRP_SECTEUR	Secteur Institutionnel	O	AN	Valeurs possibles : voir annexe 2 (tableau des secteurs institutionnels) en annexe

ONEGATE	Contrat d'Interface Remettant	SDESS
---------	-------------------------------	-------

TGRP_NACE	Code NACE	O	AN(5)	Valeurs possibles : voir annexe 3 (liste des codes NACE) en annexe
TGRP_EFFEC	Effectifs	O	N(20)	
TGRP_PNB	PNB (+, -)	O	N(100)	
TGRP_RBE	RBE (+, -)	O	N(20)	
TGRP_RESULT	Résultat net (+, -)	O	N(20)	
TGRP_FRAIS	Frais de personnel	F	N(20)	
TGRP_INVEST	Investissement corporel	F	N(20)	
TGRP_SWIFT	Code SWIFT	F	AN(11)	
SEQ	/	O	N	Numéro de séquence

(*) Voir le détail des abréviations en annexe

Descriptions des contraintes et contrôles de la section :

N°	Contraintes ou contrôles pour chaque colonne	Type*	Message à afficher
1	TGRP_EFFEC doit être positif ou nul	W	Le montant doit être positif ou nul.
2	TGRP_ENTITE ne peut pas être vide si TGRP_LEI est vide aussi.	W	Obligatoire si le Code LEI n'est pas renseigné.

*Description des abréviations en annexe 1

4.3.1.1.2 Description des balises <Item> de la section « Filiale bancaire française »

Propriétés	Libellé affiché	Type* (Longueur)	O/F	Commentaires
SCTID	Identifiant de la section	AN(9)	O	La valeur est fixe valorisée à « SCT_FBFR »
FBFR_NOM	Nom de l'entité	O	AN(100)	
FBFR_LEI	Code LEI	F	AN(20)	
FBFR_ENTITE	Code entité	CO	AN(32)	
FBFR_LEI_DETENT	Code LEI de l'entreprise détentrice ou sous-consolidant	F	AN(20)	
FBFR_CODE_DENTENT	Code de l'entreprise détentrice ou sous-consolidant	CO	AN(32)	
FBFR_SECTEUR	Secteur Institutionnel	O	AN	Valeurs possibles : voir annexe 2 (tableau des secteurs institutionnels)
FBFR_NACE	Code NACE	O	AN(5)	Valeurs possibles : voir annexe 3 (liste des codes NACE)
FBFR_METHOD	Méthode de consolidation	O	AN	Valeurs possibles : voir annexe 4 (liste des méthodes de consolidation)
FBFR_EFFEC	Effectifs	O	N(20)	
FBFR_PNB	PNB (+, -)	O	N(100)	
FBFR_RBE	RBE (+, -)	O	N(20)	
FBFR_RESULT	Résultat net (+, -)	O	N(20)	
FBFR_FRAIS	Frais de personnel	F	N(20)	
FBFR_INVEST	Investissement corporel	F	N(20)	
FBFR_SWIFT	Code SWIFT	F	AN(11)	

ONEGATE – Contrat d'interface remettant - Collecte FATS v2.1

ONEGATE	Contrat d'Interface Remettant	SDESS
---------	-------------------------------	-------

SEQ	/	O	N	Numéro de séquence
-----	---	---	---	--------------------

(*) Voir le détail des abréviations en annexe

Descriptions des contraintes et contrôles de la section :

N°	Contraintes ou contrôles pour chaque colonne	Type*	Message à afficher
1	FBFR_EFFEC doit être positif ou nul	W	Le montant doit être positif ou nul.
2	FBFR_ENTITE ne peut pas être vide si FBFR_LEI est vide aussi.	W	Obligatoire si le Code LEI n'est pas renseigné.
3	FBFR_CODE_DENTENT ne peut pas être vide si FBFR_LEI_DENTENT est vide aussi.	W	Obligatoire si l'entreprise détentrice ou sous-consolidant n'a pas de code LEI.

*Description des abréviations en annexe 1

4.3.1.1.3 Description des balises <Item> de la section « Filiale non bancaire française »

Propriétés	Libellé affiché	Type* (Longueur)	O/F	Commentaires
SCTID	Identifiant de la section	AN(9)	O	La valeur est fixe valorisée à « SCT_FNBF »
FNBF_NOM	Nom de l'entité	O	AN(100)	
FNBF_ENTITE	Code entité	F	AN(32)	
FNBF_LEI_DETENT	Code LEI de l'entreprise détentrice ou sous-consolidant	F	AN(20)	
FNBF_CODE_DENTENT	Code de l'entreprise détentrice ou sous-consolidant	F	AN(32)	
FNBF_SECTEUR	Secteur Institutionnel	O	AN	Valeurs possibles : voir annexe 2 (tableau des secteurs institutionnels)
FNBF_NACE	Code NACE	O	AN(5)	Valeurs possibles : voir annexe 3 (liste des codes NACE)
FNBF_METHOD	Méthode de consolidation	O	AN	Valeurs possibles : voir annexe 4 (liste des méthodes de consolidation)
FNBF_EFFEC	Effectifs	O	N(20)	
FNBF_PNB	PNB (+, -)	O	N(100)	
FNBF_RBE	RBE (+, -)	O	N(20)	
FNBF_RESULT	Résultat net (+, -)	O	N(20)	
FNBF_FRAIS	Frais de personnel	F	N(20)	
FNBF_INVEST	Investissement corporel	F	N(20)	
FNBF_SWIFT	Code SWIFT	F	AN(11)	
SEQ	/	O	N	Numéro de séquence

(*) Voir le détail des abréviations en annexe

Descriptions des contraintes et contrôles de la section :

N°	Contraintes ou contrôles pour chaque colonne	Type*	Message à afficher
1	FNBF_EFFEC doit être positif ou nul	W	Le montant doit être positif ou nul.

*Description des abréviations en annexe 1

4.3.1.1.1.4 Description des balises <Item> de la section « Filiale étrangère à caractère financier »

Propriétés	Libellé affiché	Type* (Longueur)	O/F	Commentaires
SCTID	Identifiant de la section	AN(9)	O	La valeur est fixe valorisée à « SCT_FECF »
FECF_NOM	Nom de l'entité	O	AN(100)	
FECF_LEI	Code LEI	F	AN(20)	
FECF_ENTITE	Code entité	CO	AN(32)	
FECF_LIEU	Lieu de résidence de l'entité objet de l'investissement (code ISO 3166)	O	AN(2)	Valeurs possibles : voir annexe 5 (table des codes ISO des pays)
FECF_LEI_DETENT	Code LEI de l'entreprise détentrice ou sous-consolidant	F	AN(20)	
FECF_CODE_DENTENT	Code de l'entreprise détentrice ou sous-consolidant	CO	AN(32)	
FECF_SECTEUR	Secteur Institutionnel	O	AN	Valeurs possibles : voir annexe 2 (tableau des secteurs institutionnels)
FECF_NACE	Code NACE	O	AN(5)	Valeurs possibles : voir annexe 3 (liste des codes NACE)
FECF_METHOD	Méthode de consolidation	O	AN	Valeurs possibles : voir annexe 4 (liste des méthodes de consolidation)
FECF_EFFEC	Effectifs	O	N(20)	
FECF_PNB	PNB (+, -)	O	N(100)	
FECF_RBE	RBE (+, -)	O	N(20)	
FECF_RESULT	Résultat net (+, -)	O	N(20)	
FECF_FRAIS	Frais de personnel	F	N(20)	
FECF_INVEST	Investissement corporel	F	N(20)	
FECF_SWIFT	Code SWIFT	F	AN(11)	
SEQ	/	O	N	Numéro de séquence

(*) Voir le détail des abréviations en annexe

Descriptions des contraintes et contrôles de la section :

N°	Contraintes ou contrôles pour chaque colonne	Type*	Message à afficher
1	FECF_EFFEC doit être positif ou nul	W	Le montant doit être positif ou nul.
2	FECF_ENTITE ne peut pas être vide si FECF_LEI est vide aussi.	W	Obligatoire si le Code LEI n'est pas renseigné.
3	FECF_CODE_DENTENT ne peut pas être vide si FECF_LEI_DENTENT est vide aussi.	W	Obligatoire si l'entreprise détentrice ou sous-consolidant n'a pas de code LEI.

*Description des abréviations en annexe 1

ONEGATE	Contrat d'Interface Remettant	SDESS
---------	-------------------------------	-------

4.3.1.1.1.5 Description des balises <Item> de la section « Autre filiale étrangère »

Propriétés	Libellé affiché	Type* (Longueur)	O/F	Commentaires
SCTID	Identifiant de la section	AN(9)	O	La valeur est fixe valorisée à « SCT_FEAU »
FEAU_NOM	Nom de l'entité	O	AN(100)	
FEAU_ENTITE	Code entité	F	AN(32)	
FEAU_LIEU	Lieu de résidence de l'entité objet de l'investissement (code ISO 3166)	O	AN(2)	Valeurs possibles : voir annexe 5 (table des codes ISO des pays)
FEAU_LEI_DETENT	Code LEI de l'entreprise détentrice ou sous-consolidant	F	AN(20)	
FEAU_CODE_DENTENT	Code de l'entreprise détentrice ou sous-consolidant	CO	AN(32)	
FEAU_SECTEUR	Secteur Institutionnel	O	AN	Valeurs possibles : voir annexe 2 (tableau des secteurs institutionnels)
FEAU_NACE	Code NACE	O	AN(5)	Valeurs possibles : voir annexe 3 (liste des codes NACE)
FEAU_METHOD	Méthode de consolidation	O	AN	Valeurs possibles : voir annexe 4 (liste des méthodes de consolidation)
FEAU_EFFEC	Effectifs	O	N(20)	
FEAU_PNB	PNB (+, -)	O	N(100)	
FEAU_RBE	RBE (+, -)	O	N(20)	
FEAU_RESULT	Résultat net (+, -)	O	N(20)	
FEAU_FRAIS	Frais de personnel	F	N(20)	
FEAU_INVEST	Investissement corporel	F	N(20)	
FEAU_SWIFT	Code SWIFT	F	AN(11)	
SEQ	/	O	N	Numéro de séquence

(*) Voir le détail des abréviations en annexe

Descriptions des contraintes et contrôles de la section :

N°	Contraintes ou contrôles pour chaque colonne	Type*	Message à afficher
1	FEAU_EFFEC doit être positif ou nul	W	Le montant doit être positif ou nul.
2	FEAU_CODE_DENTENT ne peut pas être vide si FEAU_LEI_DENTENT est vide aussi.	W	Obligatoire si l'entreprise détentrice ou sous-consolidant n'a pas de code LEI.

*Description des abréviations en annexe 1

4.3.1.1.1.6 Description des balises <Item> de la section « Succursale étrangère »

Propriétés	Libellé affiché	Type* (Longueur)	O/F	Commentaires
SCTID	Identifiant de la section	AN(9)	O	La valeur est fixe valorisée à « SCT_SETR »
SETR_NOM	Nom de l'entité	O	AN(100)	

ONEGATE	Contrat d'Interface Remettant	SDESS
---------	-------------------------------	-------

SETR_LIEU	Lieu de résidence de l'entité objet de l'investissement (code ISO 3166)	O	AN(2)	Valeurs possibles : voir annexe 5 (table des codes ISO des pays)
SETR_LEI_DETENT	Code LEI de l'entreprise détentrice ou sous-consolidant	F	AN(20)	
SETR_CODE_DENT ENT	Code de l'entreprise détentrice ou sous-consolidant	F	AN(32)	
SETR_SECTEUR	Secteur Institutionnel	O	AN	Valeurs possibles : voir annexe 2 (tableau des secteurs institutionnels)
SETR_NACE	Code NACE	O	AN(5)	Valeurs possibles : voir annexe 3 (liste des codes NACE)
SETR_METHOD	Méthode de consolidation	O	AN	Valeurs possibles : voir annexe 4 (liste des méthodes de consolidation)
SETR_EFFEC	Effectifs	O	N(20)	
SETR_PNB	PNB (+, -)	O	N(100)	
SETR_RBE	RBE (+, -)	O	N(20)	
SETR_RESULT	Résultat net (+, -)	O	N(20)	
SETR_FRAIS	Frais de personnel	F	N(20)	
SETR_INVEST	Investissement corporel	F	N(20)	
SETR_SWIFT	Code SWIFT	F	AN(11)	
SEQ	/	O	N	Numéro de séquence

(*) Voir le détail des abréviations en annexe

Descriptions des contraintes et contrôles de la section :

N°	Contraintes ou contrôles pour chaque colonne	Type*	Message à afficher
1	SETR_EFFEC doit être positif ou nul	W	Le montant doit être positif ou nul.

*Description des abréviations en annexe 1

4.3.1.2 Exemples de fichier xml de sortie et XSD de fichier en sortie de ONEGATE

Exemple de fichier XML en sortie de OneGate :

XSD de fichier en sortie de OneGate :



XSD Sortie.zip

4.4 Contrôle des collectes

Les contrôles sont effectués d'une part, par le guichet ONEGATE, à la réception des documents, pour vérifier l'intégrité physique et la conformité des fichiers et des données transmis, d'autre part par le service gestionnaire de la collecte au sein de la Banque de France. Les éléments de contrôles liés à

l'intégrité physique, la conformité et la structure des fichiers ainsi qu'au référentiel sont retransmis aux remettants *via* le guichet ONEGATE. Les contrôles des données métiers pourront être retransmis par email.

Pour limiter au minimum les rejets, il est nécessaire que les contrôles soient effectués également par les remettants lors de l'élaboration des fichiers.

Les contrôles sont précisés pour chacun des rapports.

4.4.1 Les différents niveaux de contrôles

Les contrôles sont de quatre types :

Contrôles de **conformité** du fichier (exemple : contrôle de conformité XML)

Le non-respect entraîne un rejet systématique du fichier remis.

Contrôles de **structure** (exemple : par rapport à un schéma XSD pour un fichier XML)

Le non-respect entraîne un rejet systématique du fichier remis.

Contrôles de **référentiel** (exemple : vérification d'une donnée par rapport à un référentiel, contrôle d'un champ obligatoire). Le non-respect des contrôles de référentiel est bloquant et entraîne un rejet du fichier remis.

Contrôles de **format** (exemple : tous les montants sont exprimés sans décimale et strictement positifs ; contrôle de doublons)

Des contrôles métiers sur la qualité des données (contrôle de cohérence temporelle) ne seront pas bloquants mais entraîneront des comptes rendus d'anomalies adressés au remettant.

Ces contrôles étant partagés entre le guichet ONEGATE et l'application du service gestionnaire de cette collecte (« métier »), plusieurs comptes rendus sont susceptibles d'être restitués. Les comptes rendus de traitement ONEGATE sont déposés sur le guichet ONEGATE.

4.5 Outils recommandés pour visualiser le fichier XML

Il est recommandé d'utiliser Notepad++ <http://notepad-plus-plus.org/fr/> (logiciel libre et gratuit) pour visualiser les fichiers.

5 Annexes

Annexe 1 : Liste des abréviations

Abréviation	Signification
N	Numérique
AN	Alphanumérique
O	Obligatoire
F	Facultatif
CO	Conditionné
B	Bloquant
W	Avertissement (Warning)
I	Information (non bloquante)
H	Caché (Hidden)

Annexe 2 : Secteurs institutionnels

N°	Code	Libellé
1	S_11	Sociétés non financières
2	S_121	Banques centrales
3	S_122	Institutions de dépôts, à l'exclusion de la banque centrale
4	S_123	Fonds d'investissement monétaires
5	S_124	Fonds d'investissement non monétaires
6	S_125A	Véhicules financiers effectuant des opérations de titrisation (VFT)
7	S_125W	Autres sociétés financières, à l'exclusion des VFT
8	S_128	Sociétés d'assurance
9	S_129	Fonds de pension
10	S_1311	Administrations centrales
11	S_1312	Administrations d'États fédérés
12	S_1313	Administrations locales
13	S_1314	Administrations de sécurité sociale
14	S_14	Ménages
15	S_15	Institutions sans but lucratif au service des ménages

Annexe 3 : Liste des codes NACE



Nomenclature_NACE_
Rev2.1.xlsx

Annexe 4 : Liste des méthodes de consolidation

N°	Code	Libellé
1	IG	Intégration globale
2	IP	Intégration proportionnelle
3	ME	Mise en équivalence
4	ME_CC	Mise en équivalence au titre du contrôle conjoint
5	ME_IN	Mise en équivalence au titre de l'influence notable

Annexe 5 : Liste des codes ISO des pays

Table_pays_au_30_06_
2026.xlsx